

Procès-verbal de la séance 25 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 juin, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

Mme HENNEUSE Véronique, M. CHAMPAGNE Nicolas, Mme VIDEAU Christine, adjoints
M. PASQUET Benjamin, Mme WEBER Katty, Mme LAVERGNE Aurélie,
Mme SAPART Nathalie, M. GOMES Charly, conseillers

Absents excusés :

M. DELORD Benoît, et M. PAUL Adrien (procuration M. MASSIAS Jean-Luc),

Secrétaire de séance :

M. GOMES Charly

Ouverture de la séance : 20H00

Levée de la séance : 21H30

1. DELIBERATIONS

1-1 ATD24 : Etude de faisabilité pour projet de végétalisation et de désimperméabilisation des places publiques (délibération n°2026-2506-1)

Objet : projet végétalisation et désimperméabilisation des places publiques

- Place Prudhomme
- Place Louis 9

- Le conseil municipal confie l'étude de faisabilité du projet à l'ATD (décision à l'unanimité)

1-2 Révision annuelle loyer logement communal (délibération n°2026-2506-2)

Indice de référence des loyers (IRL) : 2024 : 144.64 / 2025 : 145.78

Date anniversaire bail de location : 1^{er} septembre 2026

Le loyer passe de 389.97€ à 392.96€ soit une hausse de 0.77%

- Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1-3 Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS (délibération n°2026-2506-3)

Plafond de base : 153€

Indice d'ingénierie : 1.5983

Montant 2026 : 244.53€ arrondi à 245€

- Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1.4 Création de poste au service administratif suite à changement de grade du personnel administratif et fermeture de l'actuel poste de secrétaire de commune de moins de 2000 habitants (délibération n°2026-2506-4)

Cadre d'emploi : rédacteur

Métier : secrétaire générale

Poste : rédacteur

Temps non complet : 18h/semaine

Date : à compter du 1^{er} septembre 2026

Rémunération : conformément au cadre d'emploi concerné

- Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1.5 Création de poste au service technique suite à changement de grade du personnel technique et fermeture de l'actuel poste au pôle cantine (délibération n°2026-2506-5)

Cadre d'emploi : agent de maîtrise

Métier : Agente de restauration

Poste : Agent de maîtrise

Temps non complet : 27h/semaine

Date : à compter du 1^{er} septembre 2026

Rémunération : conformément au cadre d'emploi concerné

- Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1.6 Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal au 1^{er} septembre 2026 (délibération n°2026-2506-6)

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	FONCTIONS
<u>Cadre emploi Rédacteur</u> Rédacteur	 18h	<u>1</u> 1	<u>1</u> 1	<u>Secrétaire générale</u> - Accueil du public - Comptabilité - Election - Etat Civil - Ressources humaines - Secrétariat - Urbanisme
<u>Cadre emploi des Agents de maîtrise</u> Agent de maîtrise (pôle services techniques)	 20h	<u>2</u> 1	<u>2</u> 1	<u>Services techniques</u> - Maintenance des bâtiments

				- Entretien voirie - Maintenance et suivi de l'assainissement - Entretien des espaces verts
Agent de maîtrise (pôle cantine)	27h	1	1	<u>Cantine</u> - Commande des denrées alimentaires - Elaboration des menus - Préparation des repas - Nettoyage du pôle cantine - Surveillance des enfants
<u>Cadre emploi des Adjoints techniques :</u>		<u>1</u>	<u>1</u>	<u>Services techniques</u> - Maintenance des bâtiments - Entretien voirie - Maintenance et suivi de l'assainissement - Entretien des espaces verts
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} Classe :	20h	1	1	

➤ Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1-7 Formation des élus (délibération n°2026-2506-7)

Mutualisation des formations des élus via la communauté de communes qui choisit le prestataire PROXIMA

- Coût : 1 437.50€ pour la durée du mandat
- Modalité de règlement : 50% juillet 2026 et 50% décembre 2032
- Cycle de formation : 10 séances réparties durant la mandature
- Thèmes : au choix des élus

➤ Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1-8 Rétrocession d'une parcelle au profit de la commune

La commune a reçu en date du 15 juin 2026, une proposition de rétrocession à la commune d'une parcelle de terrain.

▪ Désignation du bien

Adresse : rue de Madillac 24400 SAINT LOUIS EN L'ISLE

Références cadastrales : section A, numéro 1583

Contenance : 00a 73ca
Nature du bien : parcelle

- **Origine du bien**
Les cédants ont apporté la preuve de la propriété du bien (acte notarié du 17/12/1992 reçu par Me Richard DANIEL, notaire à Mussidan)
- **Conditions de la cession**
À titre gratuit.
Le transfert de propriété prend effet à compter de la signature du présent acte.
- **Jouissance**
La Commune aura la jouissance du bien à compter de la signature du présent acte et le prendra dans son état actuel, sans recours contre le cédant, sauf garantie légale.
- **Servitudes**
NEANT

Monsieur le Maire apporte les précisions suivantes :

- Le maire est compétent pour authentifier les actes relatifs aux droits réels immobiliers et baux, dans le respect des règles du droit civil
- La signature de l'acte doit être authentifiée par un officier public habilité à certifier l'identité des parties, leur capacité à contracter un acte administratif. Cette formalité confère à l'acte administratif son caractère authentique
- L'acte de rétrocession devra faire l'objet d'une publicité foncière dans un délai d'un mois après signature pour être opposable aux tiers.

➤ Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

1-9 Virement de crédit (délibération VR1)

Objet : consigne cuve de gaz

Ecriture comptable :

- Cpte 275 dépôt et cautionnement versés : + 380€
- Cpte 2151 réseaux de voirie : - 380€

➤ Vote POUR à l'unanimité par le conseil municipal

2. AFFAIRES EN COURS

- **Création d'un arrêté municipal pour réglementer l'accès, la circulation, le stationnement et certaines activités en période de risques élevés ou très élevés dans les massifs forestiers et dans une bande de 200 mètres autour**
 - Restriction d'accès
 - Interdictions d'emploi du feu (allumage feux, barbecues réchaud à flamme nue, brûlage de végétaux/déchets, feux d'artifices/lanternes volantes)
 - Circulation et stationnement des véhicules motorisés interdits sur les pistes forestières, chemins et voies d'accès aux massifs forestiers
 - Stationnement interdit sur accotements et zones susceptibles de gêner l'accès des services de secours
 - Travaux générant des étincelles (soudage, meulage, débroussaillage mécaniques etc...
 - Camping sauvage et bivouac interdits
 - Activités ludiques et sportives (motorisées ou non) interdites entre 14h et 22h
- **Renouvellement des contrats missions temporaires - pôle cantine**
 - CDD cantine : du 27/08/2026 au 18/12/2026 - 16h/semaine
 - CDD ménage : du 01/09/2026 au 18/12/2026 - 18h/semaine
- **Eclairage public**
 - Rencontre avec le SDE24 pour passage de l'éclairage public en led
 - Travaux sur foyer n°0050 sis rue de Compostelle
 - Travaux obligatoires sur le point lumineux
 - Montant total des travaux : 3 722.16€
 - 35% pris en charge par le SDE 24
 - 65% reste à charge pour la commune : 2016.17€ HT

Il est décidé de déposer le point lumineux et de ne pas le remplacer
- **Contrat de fourniture d'électricité**

Etude en cours avec consultation de fournisseurs pour obtenir des tarifs plus compétitifs
- **Travaux à prévoir**
 - Carrelage vestiaire du foot
 - Abri au bord du terrain pour le délégué
- **Gendarmerie : présentation du bilan année 2025**
 - 9 infractions
 - 14 interventions
 - 101 heures de présence sur la commune

SIGNATURES		
Le Maire	MASSIAS Jean-Luc	
Secrétaire de séance	GOMES Charly	

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026**

MEMBRES DU CONSEIL	OUI	NON	PROCURATION DONNEE A
MASSIAS Jean-Luc	x		
HENNEUSE Véronique	x		
CHAMPAGNE Nicolas	x		
VIDEAU Christine	x		
PASQUET Benjamin	x		
WEBER Katty	x		
DELORD Benoît		x	
LAVERGNE Aurélie	x		
PAUL Adrien	x	x	MASSIAS Jean-Luc
SAPART Nathalie	x		
GOMES Charly	x		

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 25 juin 2026**

N° des délibérations	Objet	Décision		
		Pour	Contre	Abstention
2026-2506-1	ATD 24 Etude de faisabilité pour projet de végétalisation et de désimperméabilisation des places publiques (place Prudhomme et place Louis 9)	10	0	0
2026-2506-2	Révision annuelle du loyer du logement communal Année 2026	10	0	0
2026-2506-3	ENEDIS RODP 2026	10	0	0
2026-2506-4	Promotion interne - Création poste rédacteur au 01.09.2026 - Fermeture de poste adjoint administratif principal 1^{ère} classe dès affectation au poste de rédacteur	10	0	0
2026-2506-5	Promotion interne - Création de poste agent de maîtrise - pôle cantine au 01/09/2026 - Fermeture de poste adjoint technique principal 1^{ère} classe dès affectation au poste d'agent de maîtrise	10	0	0
2026-2506-6	Mise à jour du tableau des effectif du personnel permanent au 1 ^{er} septembre 2026	10	0	0
VR 1	Virement de crédit n°1 Consigne VITOGAZ	10	0	0
2026-2506-7	Formation des élus Signature d'une convention avec PROXIMA via la CCICP	10	0	0
2026-2506-8	Rétrocession d'une parcelle au profit de la commune - Parcelle A1583 - Rue de Madillac	10	0	0